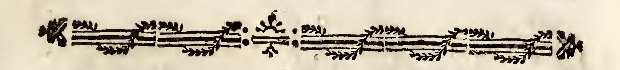
SECOND DISCOURS
D'UN MEMBRE
DE
L'ASSEMBLÉE NATIONALE
A SES CO-DÉPUTÉS.

1790.



SECOND DISCOURS
D'UN MEMBRE
DE
L'ASSEMBLÉE NATIONALE
A SES CO-DÉPUTÉS.

MESSIEURS,

Si je n'ai pas atteint, dans mon premier discours, le but que je me propofois en examinant quels étoient les vœux de nos commettans, nos opérations pour les remplir, & les effets qu'elles ont produits, ma confcience n'en eft pas moins déchargée. J'ai rempli un devoir de rigueur. Le défaut de fuccès dans une pareille entreprife, eft un furcroît de calamité publique; & j'avoue qu'il pefe trop fur mon cœur pour me permettre de garder un filence qui l'aggraveroit encore. D'ailleurs, les événemens préfens, en juftifiant mon opinion fur la caufe de nos malheurs, m'invitent à une nouvelle tentative, & je me fens le courage de la faire avec cet abandon de moi-même, auquel ne fut jamais réfifter une ame franche & profondément affectée.

Serai-je plus heureux dans ce fecond effai au-

près de vous, Messieurs, pour exciter votre zele; pour épurer vos intentions; pour rectifier, s'il le faut, vos motifs; pour rendre salutaires à la nation vos longs & pénibles travaux? Serai-je assez heureux auprès d'un peuple, jadis si doux, si soumis à la forme de son gouvernement, & si respectueux envers ses Souverains? Je le desire, & je vais y travailler avec le transport d'un cœur passionné pour le bien.

J'ai des vérités terribles à révéler, de grands malheurs à raconter, des inculpations graves à former. Daignez m'écouter, ô vous, dont la hardiesse de mes assertions blessera peut-être la délicatesse. Je vous demande la même grace, ô vous, s'il en est quelqu'un, dont la pureté des intentions n'ait pas répondu à la sainteté de ses devoirs. Je ne veux ni calomnier la vertu, ni irriter le vice; mais je cherche à reveiller le courage, & à rompre le talisman qui égare la probité même. Je voudrois inspirer une confusion salutaire à l'ame qui suit une erreur criminelle, & la ramener à la vertu par le repentir.

Quelle circonstance fut jamais plus favorable que celle où la nuit sombre des intrigues & des factions, qui a si profondément aveuglé le peuple, commence enfin à se dissiper, où il peut entrevoir ce foyer de ruines dans lequel se sont forgés les complots sacrilèges qui trompent la nation, qui l'excitent, la poussent à sa perte; & la lui font consommer par ses propres mains.

Tel est, Messieurs, le grand dessein qu'a osé former mon amour pour ma patrie; je vais l'expliquer avec plus de détail dans l'examen de ces trois questions:

1o. Quel est l'état présent de la France?
2o. Qui l'a réduite à cet état?
3o. Peut on l'en retirer?

1o. Quel est l'état présent de la France?

C'EN est presque fait de la nation françoise. Cette

vérité eſt terrible ; mais qui pourroit ſe la diſſimuler en voyant le déſordre , la confuſion , l'anarchie qui la déſolent , dénaturent ſon eſprit & changent ſon caractere ? Qui pourroit douter de l'excès irremédiable du mal en le comparant avec l'inſuffiſance des moyens , je ne dis pas pour arrêter , mais même pour ſuſpendre la violence de l'incendie dont la France eſt embraſée ? Cette nation que nous avons vu réſiſter durant tant de ſiecles aux révolutions du tems , à l'inconſtance des opinions qui influent ſi puiſſamment ſur l'exiſtence des ſociétés , aux efforts plus actifs encore des paſſions fougueuſes qui ſe nourriſſent de ſang & de meurtres; avec quelle célérité la voyons-nous aujourd'hui ſe diſſoudre, ſe fondre & s'anéantir ? Il ne lui a fallu que quelques mois pour détruire le long ouvrage de la nature politique qui en faiſoit la première nation de l'Univers, & c'eſt elle-même qui a forgé le fer deſtructeur qu'elle a plongé dans ſon ſein. Encore quelques jours, & nous verrons les pitoyables reſtes des François échappés au glaive des diſſenſions civiles, implorer le joug des puiſſances qu'ils couvroient autrefois de leur ombre ſalutaire , ou errer triſtement parmi des monceaux de cendres & des ruines, atteſtant aux regards étonnés de l'Europe, les effets redoutables de l'anarchie.

Eh ! peut-il en être autrement ? La baſe ſur laquelle portoit la conſtitution politique eſt renverſée ; il faut bien que l'édifice s'écroule. Les principes de la vie ſont attaqués ; comment ne s'enſuivroit-il pas une mort certaine ?

Mais n'avons-nous pas vu d'autres agitations auſſi convulſives, des mutations accompagnées de ſignes non moins effrayans , des tems, peut-être plus déſaſtreux , devenir des criſes heureuſes & comme un travail de la nature qui nous préparoit un ſiecle de gloire & de proſpérité ?

Il eſt vrai que l'eſpoir chimérique d'une pareille révolution qu'on nous préſentoit avec adreſſe , nous a ſouvent endormis ſur le précipice qu'on nous faiſoit creuſer nous-mêmes ſous nos pieds. C'eſt ainſi que l'inſidieuſe Médée trompa la piété

trop crédule des filles de Pélias. Mais il n'est plus permis de le croire ; non, non Messieurs, il ne fut jamais un état de choses pareil à celui qui nous fait gémir. N'abusons pas des termes : la France a éprouvé plusieurs révolutions ; mais ses convulsions présentes n'en sauroient préparer une qui lui soit favorable. C'est de sa destruction, c'est de son anéantissement qu'elles sont les signes infaillibles : c'est un abyme sans fond que celui où nous la voyons : comment espérer un retour heureux ? L'œuvre si puissamment ourdie, qui consomme notre ruine, le gouvernement l'avoit caractérisé, sans s'en appercevoir, lorsqu'il nous invitoit à nous réunir pour opérer une *régénération* que nous allions rendre nécessaire. S'il n'a pas compris l'abus qu'on pourroit faire de ce mot, les ennemis de la patrie ne s'y sont pas mépris. Vous avez vu avec quel empressement il l'ont saisi, avec quelle adresse ils l'ont fait valoir, pour donner à des opérations forcées, l'apparence de la justice & l'expression des vœux de la nation.

Ne nous laissons donc point séduire par des paroles trompeuses. Nous avions un gouvernement qui a fait long-temps la splendeur & la prospérité du royaume ; nous l'avons aboli pour y substituer tout ce que l'arbitraire a de plus inconséquent & de plus désastreux. L'industrie fleurissoit, l'abondance récompensoit le travail assidu du cultivateur; la tranquillité civile étoit le fruit d'une police attentive; le commerce animé par les encouragemens du gouvernement rendoit toutes les nations tributaires de la nôtre, & nous avons tout réduit à une stagnation effrayante. Le trône qu'environnoit autrefois tant de dignités & qui fit si long-temps l'objet de notre orgueil au milieu des peuples les plus florissans, le trône n'est plus aujourd'hui qu'un vain simulacre & comme une représentation théâtrale ; & si le monarque qui l'occupoit avec gloire, n'est pas personnellement avili ; c'est sa constance, c'est son héroïque fermeté qui le font briller d'un nouvel éclat, dans l'humiliante condition où nous l'avons précipité. Il existoit des loix, garantes du repos, de

la propriété, de la liberté civile, en même-temps qu'elles étoient le frein du méchant & l'effroi du coupable; nous en avons affranchi le peuple; l'impunité lui a bientôt appris à les braver & à les mépriser. Il y avoit un ordre nécessaire au maintien de la société, une combinaison de pouvoirs sagement organisée, d'où résultoit le droit de commander, la subordination & le devoir de l'obéissance. Aujourd'hui on ne reconnoît plus que les écarts du caprice, les fureurs de la cabale, l'arbitraire encore plus pernicieux de la violence des emportemens populaires. Une force publique entre les mains d'un prince sage, faisoit la sûreté de l'état au-dehors, & maintenoit sa tranquillité au-dedans: cette force n'est plus qu'entre les mains de cette portion du peuple françois qui n'a aucune connoissance pour en diriger l'usage, & qui ne peut en aimer que les excès. Un lien réciproque unissoit les provinces, une équité naturelle, fortifiée par les principes d'une saine politique, respectoit les droits reconnus & les priviléges avoués; le peuple françois présentoit l'image d'une grande famille dirigée par un même esprit. On ne voit plus à présent que divisions, intérêts divers, soupçons injustes, qu'un égoïsme meurtrier pour toute association; ou s'il subsiste encore quelque correspondance entre les parties de ce vaste état, ce n'est que celle qu'entretiennent entre eux des hommes pervers, pour faire réussir leurs coupables projets. Leur ligue a rompu la communication des gens de bien, un espionage tyrannique a forcé ceux-ci au silence, à la retraite, à l'affectation d'insensibilité sur nos maux; encore leur en fait-on un crime; encore erige-t-on, pour les y citer, un tribunal d'inquisition; comme pour avertir la haine, le ressentiment, la calomnie, que le moment de déployer leurs funestes ressources est arrivé.

Quelle société que celle où toute confiance réciproque est ainsi détruite! où la haine des personnes suit celle des conditions; où les récompenses qui étoient le prix des services, deviennent un signe de

perſécution; où la fidélité & la ſoumiſſion au pouvoir légitime ſont traitées de rébellion & punies comme des forfaits; où le mérite eſt un crime & où l'improbation du déſordre attire des châtimens!

Continuons le tableau de notre prétendue régénération. Il eſt une ſubordination de l'ignorant au ſavant, ſubordination de reſpect dictée par la raiſon & conforme à notre nature; nous l'avons abolie comme contraire au droit de l'homme. Il en eſt une du foible au fort, ſubordination dictée par la ſageſſe des loix & le ſentiment général d'humanité; nous avons ſoulevé les paſſions contre la bienveillance naturelle, nous avons rompu le lien qui enchaînoit la force, nous avons éteint les lumieres de la ſageſſe qui en guidoient l'uſage. Il en eſt une du pauvre au riche, ſubordination de reconnoiſſance & d'attachement; nous en avons calomnié le principe pour nous refuſer à ſes effets avec une apparence de juſtice. Il en eſt une du ſujet au ſouverain, du citoyen au magiſtrat, ſubordination indiſpenſable pour la police d'une nation & le repos de la ſociété, nous l'avons dévoué à l'indignation & à l'opprobre ſous l'odieux nom d'ariſtocratie, pour lui ſubſtituer les excès de l'indépendance qu'on nomme liberté. Il en eſt une de l'oiſif conſommateur à l'utile & induſtrieux citoyen, du manouvrier au propriétaire; ſubordination conſacrée par l'eſprit & la nature des ſociétés, & nous lui avons ſubſtitué la chimere d'une égalité impoſſible dans la pratique, & deſtructive de toute aſſociation. Il en eſt une de l'homme né dans l'obſcurité à celui que les parens décorent de la gloire d'un nom, fruit précieux d'une longue ſuite de ſervices & des vertus; cette ſubordination, avouée de la raiſon, reconnue & reſpectée même dans les républiques les plus populaires, comme l'encouragement le plus utile & la reconnoiſſance la plus flatteuſe; & nous l'avons réprouvée comme contraire au droit auſſi abſurde qu'il eſt imaginaire de tous à tout. Il en eſt une que ſon utilité oblige de rendre abſolue, c'eſt celle du ſoldat à ſon chef, & nous l'avons

ſoumiſe au raiſonnement & à la réflexion qui en rallentiſſent les effets, & ſouvent la convertiſſent en rébellion. Il en eſt une, enfin, de l'homme religieux au miniſtre de la religion, ſubordination d'un ordre ſurnaturel, conſacrée par tous les droits, auſſi néceſſaire au repos public, qu'eſſentielle aux bonnes mœurs; & nous l'avons avilie pour l'anéantir plus ſûrement: nous l'avons confondue avec la ſubordination du mercénaire, au riche qui le ſalarie. Ainſi la nature, la raiſon, les inſtitutions politiques, la religion qui doivent concourir à former la conſtitution d'un état, & le rendre par leur accord, durable & floriſſant, ont perdu toute leur énergie parmi nous, leur voix eſt méconnue, leurs droits ne ſont plus que le prétexte de la tyrannie, & le mépris de leur ancienne autorité eſt la marque d'une ame libre de tout préjugé.

Comment ſe flatter d'aſſeoir la ſociété ſur de pareilles baſes? Le chaos renaît avec la confuſion des élémens; l'anarchie qui eſt le chaos politique eſt la ſuite néceſſaire de la confuſion des ordres & du mépris des pouvoirs. Eh! nos peuples ſi cruellement trompés ne ſe croient-ils pas déjà diſpenſés de toute eſpece d'obligation? N'a-t-on pas exalté leurs paſſions juſques à les faire rougir d'avoir reſpecté quelqu'autorité? Les excès de la licence ne lui paroiſſent-ils pas un foible dédommagement de ſon ancienne ſoumiſſion aux loix?

Pour le porter à franchir avec audace les bornes les plus ſacrées, de quels écrits ſéditieux n'a-t-on pas inondé la France? Quels principes erronnés n'a-t-on pas érigée en maximes de juſtice & d'équité? Quel eſt l'ordre de choſes dont l'empire reſpecté juſqu'ici, n'ait pas été traité d'eſclavage politique, d'invention du pouvoir arbitraire, de machination d'une ariſtocratie odieuſe qui veut tout aſſervir. Le pouvoir le plus légitime a été traveſti en entrâves de la liberté, les droits en attentats contre la nature, les titres & les diſtinctions en uſurpations frauduleuſes, en préjugés outrageants pour la nation. De-là, les cris ſéditieux d'un amas informe & confus d'hommes de la lie du peuple, de vaga-

bonds, réunis en corps pour vendre leurs fureurs au méchant qui le ſoudoyoit; les volontés de ce tribunal inique ont paru des arrêts légitimes, & la vie du citoyen eſt devenue le jouet de ces bandes effrennées, qui, le fer & le feu à la main, ont dévaſté les campagnes, pour prouver l'injuſtice des propriétés. L'humanité même a été outragée comme pour la punir d'avoir ſervi de fondement à l'ordre qu'on vouloit anéantir. Une funeſte émulation pour la deſtruction & le ravage, a été préconiſée comme le ſentiment profond des vrais droits de la nature.

Ces excès, je l'avoue, ſont invraiſemblables, & les annales du monde, malgré tant de calamités politiques qu'elles renferment, n'avoient jamais permis de conjecturer celles dont nous ſommes les auteurs & les victimes. Mais ſi quelqu'un trouve de l'exagération dans ce tableau, j'en appelle aux aveux que la force de la vérité, ou un danger perſonnel, ont arraché ſi ſouvent à ceux d'entre-vous qui ont paru dans cette tribune. J'en appelle aux détails que les miniſtres ont plus d'une fois mis ſous vos yeux, de la détreſſe de l'état & de leur impuiſſance pour y remédier. J'en appelle à toutes ces relations affligeantes qui nous arrivent de toutes les parties du royaume, & dont nos feuilles périodiques ſont les échos trop fideles. J'en appelle enfin à l'Europe entiere qui retentit du triſte récit de notre deſtruction, qui voit de toutes parts nos compatriotes errans ſur une terre étrangere, & fuyant leurs foyers, pour éviter une proſcription inique.

Auſſi, cette France jadis ſi reſpectée, faiſant à ſon gré la deſtinée des nations, n'eſt preſque plus comptée parmi les puiſſances de l'europe. Son influence n'a plus de poids dans la balance des affaires générales. On ne la conſidere que comme un objet de compaſſion, comme un de ces grands exemples que le ciel prépare à la terre, quand il veut donner aux peuples une leçon terrible; ou comme une région empeſtée, dont l'air contagieux peut porter

le

le germe du mal qui la dévore, chez les peuples voisins encore sains & robustes.

Tout est donc perdu, état, richesses, industrie, opinion publique. Comment douter après cela que nous ne touchions au moment d'une ruine totale ? J'avoue franchement que je ne peux souvent me défendre de quelque surprise, quand je vois cette ruine si long-temps retardée. Quand tous les liens d'un édifice sont rompus, qui peut encore suspendre la dissolution de ses parties ? Quelle considération peut encore retenir un peuple qui n'a plus de frein, & l'empêcher, sur-tout, lorsqu'on l'encourage, de courir au pillage, de s'enivrer de sang, & porter par-tout l'incendie. Il a le sentiment de sa force ; il sait qu'il n'en existe point d'autre que la sienne ; il voit qu'il ne peut échapper à ses coups que les victimes qu'il voudra bien épargner : cependant il ne fait encore que des tentatives ; il ne se livre à des excès momentanés que pour prouver, ce me semble, que ce n'est ni la crainte ni l'impuissance qui suspendent ses fureurs. Est-ce un reste d'habitude dont il ne peut encore secouer l'ascendant ? Est-ce l'effroi de l'abyme où il se plongeroit lui-même, en y précipitant la nation ? Est-ce enfin, une derniere faveur du ciel, qui nous laisse le temps de réunir nos efforts & de prévenir l'instant fatal où le vaisseau de l'état entr'ouvert de toutes parts va se perdre dans l'abyme ? Sages pilotes, profitez de ce délai peut-être fort-court ; hâtez-vous de rechercher & de refermer la voie qui ouvre un passage facile aux eaux dont nous allons être submergés ; souffrez que je dirige votre travail, comme j'ai taché d'exciter votre zele.

2°. *Qui a plongé la France dans cet état de misere ?*

Puisque nos maux ne sont que trop réels, ils ont sans doute une cause, & combien mérite-t-elle l'exécration publique ! je sais que la France ne pouvoit plus se passer d'une réforme. Mais il nous restoit des ressources bien supérieures à ses besoins.

Un sage emploi de nos moyens auroit étonné les

nations, & fait naître la gloire de notre patrie, de de sa détresse & de ses erreurs même. Son sort nous étoit confié, messieurs, c'est dans nos mains qu'elle avoit déposé tout ce qui étoit capable de lui rendre son ancienne splendeur, & nous nous en sommes servi pour ajouter à son opprobre & à son ignominie.

Cette imputation est sans doute infiniment grave, mais elle est fondée. Déjà depuis long-tems les hommes sages, forcés au silence par la crainte, la formoient dans le secret; le peuple, que le sentiment de sa misere commence à arracher à cette effervescence que nous avions excitée, la répete assez haut; les provinces la justifient par leurs réclamations; nos divisions intestines & les écrits des membres de l'assemblée qui en dévoilent les mysteres d'intrigue & de mauvaise foi, achevent de lever le peu de doute qui restoit, & bientôt l'indignation publique se joignant à celle des nations voisines, consommera norre honte & notre avilissement.

Si mes propos vous paroissent durs, je dois vous dire qu'on les répête dans toutes les classes de la société; que j'adoucis encore les expressions des sentimens que leur inspirent nos opérations.

L'inquisition que nous avons exercée sur la presse, avoit obstrué cette voix d'une réclamation publique; mais dès que la nécessité ou la négligence nous a fait relâcher sur cette précaution, les cœurs se sont montrés à découvert, & les nouveaux écrits nous prouvent, par les vérités dures pour nous, qui y sont contrevenus, qu'elle étoit l'indignation secrette.

Je sais que les hommes les plus sages sont souvent les jouets d'une aveugle, mais irrésistible nécessité qui trompe leur prudence & fait naître les plus grands maux, des moyens que l'esprit de l'homme avoit regardés comme des moyens de bien public.

Je sais que c'est sur-tout dans le gouvernement & l'administration d'un grand état, que se voient ces jeux cruels de la fortune: ainsi il est juste qu'on examine notre cause avant de la juger; & quoique nous n'ayons pas suivi cette regle d'équité dans les

jugemens que nous avons portés ; quoique nous les faffions exécuter avec rigueur, parce que nous difpofons de la force publique, le droit d'être entendus, de travailler à notre juftification, & de demander juftice, ne nous eft pas moins dû. Le brigant qui a jetté la confternation dans une province, dont la main a verfé le fang des voyageurs, a toujours joui du même droit ; & les arrêts de nos tribunaux ne l'ont condamné, qu'après l'avoir juridiquement convaincu de fes forfaits.

Suppofons donc, meffieurs, que les principes arbitraires dont nous avons fait des loix pour légitimer nos opérations, n'exiftent plus, & que c'eft fur les regles d'équité, reçues chez toutes les nations, qu'on nous juge. Voici les chefs d'accufation intentés contre notre affemblée.

1o. Nous avons voulu, dit-on, les malheurs de la France. 2o. Nous les avons fufcités. 3o. Ils étoient néceffaires à nos projets.

1°. Nous avons voulu les malheurs de la France.

J'avoue que je n'ai fu que répondre à la preuve de cette premiere imputation. On vous avoit tracé, me dit-on, la marche de vos travaux ; on vous avoit marqué le but où vous deviez tendre ; on n'avoit négligé aucun des moyens qui pouvoient empêcher toute erreur, ou enchaîner toute paffion : tout cela fe prouve par l'intention du monarque, configneé dans fes inftructions aux provinces, en les invitant à s'affembler ; dans le réfultat des affemblées des bailliages & les cahiers de nos commettans ; dans leur fage précaution d'exiger nos fermens & de donner des limites à nos pouvoirs.

Vous avez méprifé vos inftructions, vous n'avez tenu nul compte de vos fermens : au lieu de vous regarder comme des réformateurs d'abus, vous vous êtes prétendus des légiflateurs ; au lieu de purger de leurs défauts, des loix d'adminiftration, bonnes en elles-mêmes, vous y avez fubftitué vos projets arbitraires ; au lieu de rétablir la dépen-

dance réciproque du gourvernement & la nation altérée par le temps & la cupidité, vous avez voulu créer un état nouveau, & faire une constitution qui ne pourra jamais être celle de la monarchie françoise ; au lieu de rendre ses droits à chaque ordre de l'état, d'en combiner la force, & de faire naître l'harmonie de leur équilibre, vous avez, au mépris de l'exemple, de la possession immémoriale, & du bien que la raison & l'usage en avoient tiré, détruit toute distinction, & établi un gouvernement populaire que le caractere françois ne sauroit comporter.

Suivre l'intention de vos commettans, c'étoit remplir leurs intentions, les associer au succès de vos travaux par la confiance qu'ils avoient mise en vous, & rendre à l'état sa splendeur en établissant la liberté de la nation & les droits du gouvernement sur une base solide. Le succès n'eût-il pas répondu à l'attente publique? la nation, du moins, n'auroit pu vous refuser le tribut d'estime mérité par votre zele à lui obéir. Instruite par son expérience & par la sagesse de vos réflexions, vous l'auriez vue rendre justice à votre fidélité & à vos lumieres; ainsi vous faisiez le bien avec honneur, ou vous conserviez cet honneur, quand même le malheur public seroit né de vos opérations.

En substituant vos projets à la volonté de vos commettans, en déclarant que vous croyez vos lumieres supérieures aux leurs, & que loin d'avoir droit de vous donner des entraves par leurs cahiers & par le serment que vous aviez prêté, ils s'étoient obligés eux-mêmes à recevoir en aveugles vos décisions, à regarder comme des loix irrévocables, même ces décrets qui ont été le fruit d'une effervescence sans principe; ne vous êtes vous pas dès-lors rendus responsables de tous nos maux n'avez-vous pas répondu, je ne dis point sur votre honneur, car l'honneur est aussi versatile dans vos mains que les droits naturels, mais sur votre vie, du repos, de la prospérité, de la gloire de la nation? Ou détruisez encore cet axiome fondamental, que c'est être responsable des effets que de vous

ſoir la cauſe, ou rendez-nous compte des biens que vous nous avez enlevés ; & convenez que vous avez voulu la ruine de la France.

J'ai allégué pour notre défenſe, l'eſpoir de faire une légiſlation épurée de tous défauts, en laiſſant loin derriere elle toutes celles qui l'ont précedée ; j'ai proteſté que nous étions bien éloignés de prévoir un ſuccès ſi contraire au bonheur de l'état. Vous ne pouvez concevoir l'indignation qu'a excitée une excuſe priſe de notre ignorance. Ne pas preſſent r les ſuites d'un projet qu'on forme ſoi-même librement, qu'on arrange avec réflexion ! Et qui ? une aſſemblée qui ſe dit la plus éclairée de tous les corps légiſlatifs, qui aſpire à la gloire de devenir le modele de tous les peuples, & qui regarde ſon ouvrage comme le chef-d'œuvre du génie politique. Excuſer des erreurs auſſi faciles à prévoir, en diſant, je ne croyois pas ; quelle puérilité !

Vous n'attendiez point ce mauvais ſuccès ? (a-t-on ajouté avec aigreur.) Eſt-ce donc là une excuſe raiſonnable ? Vous deviez être aſſurés du contraire ; & avant d'abandonner la voie qui vous étoit tracée, il falloit en démontrer l'inſuffiſance ; porter juſqu'à l'évidence l'infaillibilité de celle que vous préfériez ; demander, ſolliciter la liberté de la ſuivre ; vous récuſer, enfin, ſi vous étiez refuſé ; & montrer par une telle fermeté la pureté de votre conſcience, & la franche loyauté de votre caractere. Mais, ſans doute, cette démarche ſe ſeroit mal aſſortie avec les intrigues & les baſſeſſes où vous étiez deſcendus pour mendier les ſuffrages de la députation. On a un deſſein formé quand on brigue ainſi les places & les honneurs ; on a des deſſeins particuliers quand on ne veut ſuivre que ſes lumieres. On a réſolu d'exécuter opiniâtrement ſa volonté, quand on ne parvient à la ſatisfaire par les voies que vous avez employées.

Quelles ſont ces voies ? me demanderez - vous, vous les a-t-on indiquées ? Oui, Meſſieurs, & c'eſt dans le ſecond reproche qu'on nous fait.

2°. Nous avons ſuſcité les malheurs de la France.

On a rappellé à cette occaſion tous les écrits in-

cendiaires qui ont précédé notre assemblée ; la correspondance que plusieurs de nos membres entretenoient avec ce bureau de sédition & de destruction qui s'étoit formé dans la capitale ; la prépondérance que se sont acquise parmi tous les membres les plus hardis, les plus entreprenans, ceux dont la conduite & les mœurs avoient déjà formé l'opinion publique sur leur compte. Il a paru dès l'ouverture de l'assemblée, une coalition, ce symbole infaillible d'une conjuration : on lui a vu une marche opiniâtre, elle étoit prête à tout dissoudre, plutôt que de céder sur la moindre prétention. On a vu des chefs fougueux qui dominoient tyranniquement les opinions, & entraînoient malgré eux les esprits sages & modérés que leur condition avoit rangés sous les étendards de ces chefs séditieux. Vous croyez bien qu'on n'a pas manqué de rappeller ces liaisons qu'on reprochoit à quelques-uns d'entre nous avec cette sentine de tous les maux & de tous les vices que renfermoit le Palais-royal ; ces scenes d'horreur que nous avons paru commander, tant elles ont été justifiées parmi nous, & tant nous avons su en tirer parti pour intimider les foibles & faire adopter nos projets sans résistance. C'est un fait incontestable, dit-on, que les bandits ont été excités, soudoyés par des hommes puissans & capables d'exciter leur rage par l'appât de l'argent ; mais il est encore plus incontestable que l'assemblée a désigné leurs victimes par la maniere injurieuse dont elle a toujours parlé de la noblesse, par les calomnies qu'elle s'est permise sur la sincérité des procédés de cet ordre ; par les soupçons qu'elle a répandus avec soin dans tous les esprits sur la résistance des nobles au bien qu'on projettoit pour le peuple : il est encore de notoriété publique que chacun de nous a autorisé cette opinion maligne par ses lettres à ses comettans, & qu'il a ainsi armé de fer & de feu les mains qui ont repandu la désolation dans les campagnes. Avez-vous désapprouvé ces excès, ou plutôt ne les avez-vous pas excusés ? tandis que vous traitiez de crime de leze-nation le soupçon même d'une legere

réſiſtance de la part d'un membre de la nobleſſe? Vous avez crié à la conjuration, vous avez prétendu que vos jours étoient menacés, que les fers d'un eſclavage politique étoient forgés ; vous avez ainſi ſemé l'alarme & ſonné le tocſin dans tout le royaume; quelles étoient vos preuves? Où étoient les apparences? Votre comité de recherches ne peut, malgré les ſoins les plus infatigables, & l'inquiſition la plus rigoureuſe, trouver à juſtifier un ſoupçon; & cependant vos terreurs paniques, ou plutôt une frayeur feinte, a jetté tout le royaume dans la confuſion, & diſperſé les premieres familles de l'état ; le peuple s'eſt armé, il a démoli, brûlé les châteaux, proſcrit tout homme qui lui a déplu, & cruellement maſſacré celui qu'il a pris pour victime de ſes licences & de ſes fureurs. On auroit dit que c'étoit pour ranimer ſa frénéſie & en récompenſer les accès que l'aſſemblée a fait ſes décrets qui ont ſi imprudemment expoſé les moiſſons, dévaſté les forêts, ouvert toute voie au commerce frauduleux de la contrebande, & ſuſpendu la perception des revenus de l'état & des villes. Le décret ſur les dîmes a rallumé le feu ſéditieux qui commençoit à s'éteindre, & celui qui décide des biens du clergé, a mis le comble à l'incendie.

Eſt-ce le peuple qu'il faut accuſer? Non ſans doute, il n'eſt qu'un inſtrument néceſſaire, aveugle, qu'on trompe d'autant plus aiſément qu'il veut le bien & ſe laiſſe perſuader, ſans examiner, qu'il le trouvera dans les conſeils qu'on lui donne. Il a bien paru que nous connoiſſions ſon caractere, & qu'il entroit pour beaucoup dans les données du grand problême que nous nous propoſions de réſoudre.

Il faut convenir, Meſſieurs, que ſi nous avons voulu exciter les troubles qui déſolent la France, nous ne pouvions mieux nous y prendre; mais quelle auroit été notre gaucherie de choiſir une telle voie pour arriver au bien qu'on attendoit de notre aſſemblée? L'accord le plus parfait régnoit

entre le monarque & ſon peuple. Les propoſitions du prince, ſes ſacrifices, ſes offres de céder encore tout ce qui pourroit aſſurer la liberté politique, & la proſpérité de l'état, mettoit dans le plus beau jour la générosité & la franchiſe de ce cœur, digne de notre adoration. La reconnoiſſance & l'acceptation des provinces; leurs vœux ſi clairement manifeſtés, l'abandon de la part de la nobleſſe & du clergé, de tout droit qui pourroit retarder le retour de la paix, l'offre de tout privilege dont l'aboliton contribueroit au ſoulagement de l'état & à l'allégement de la claſſe indigente, ne laiſſoit rien à déſirer ſur cette harmonie. Eh! nous qui devions recueillir l'honneur d'avoir ſcellé cet heureux accord, c'eſt nous qui le détruiſons, c'eſt nous qui ſubſtituons à la place d'une opération auſſi aiſée, un projet chimérique, un projet deſtructeur de l'ordre & de la paix; un projet impoſſible, puiſqu'il contrarie les vrais intérêts d'une nation entiere, & qu'il dénature ſon caractere. La France en nous raſſemblant a dû croire que dans peu de jours la confiance mutuelle du ſouverain, & de ſon peuple, alloit renaître pour n'être jamais troublée, & nous avons élevé un mur de ſéparation qui va les déſunir pour jamais. Comment pourrions-nous éviter ce jugement qui va nous rendre l'objet d'une haine éternelle, que c'eſt nous qui avons ſuſcité les malheurs qui font gémir la France?

A ces preuves déjà ſi convaincantes, on en ajoute d'autres qui ſemblent ne laiſſer plus de doute. Non-ſeulement, nous dit-on, vous avez voulu nuire à l'état, non-ſeulement toutes vos démarches tendoient à ce déteſtable but, mais nos maux étoient encore un moyen néceſſaire à vos projets, & la calamité publique, & le bouleverſement des fortunes, & les forfaits que nous avons vus, avoient été calculés dans les reſſources qui aſſuroient vos ſuccès.

So

3°. Nos maux étoient néceſſaires à nos projets.

Qu'eſt-ce donc qu'on nous impute ? L'ambition de créer un nouvel empire, la chimere de former un gouvernement dont l'égalité ſoit la baſe; la folie de rompre tout lien formé par la religion & par la conſcience; l'erreur impardonnable de fonder la ſtabilité d'un état ſur l'intérêt individuel. On a vu dans nos procédés le projet d'anéantir la nobleſſe ; on y a vu la haine de la religion, la deſtruction de la monarchie, la ſuppreſſion de la magiſtrature. Nous avons manifeſté un deſſein formé de renverſer entiérement l'ancien ſyſtême de gouvernement, d'ébranler, de ruiner toutes les baſes ſur leſquelles avoit porté juſqu'à ce jour l'édifice politique; dès-lors tous les moyens de violence nous devenoient néceſſaires; dès-lors tous les moyens de corruption envers le peuple nous paroiſſoient juſtes ; dès-lors tous les forfaits devoient être comptés comme des actes de prudence & applaudis comme des effets du génie & de l'habileté de l'aſſemblée; dès-lors les partis les plus hardis ont dû être préférés, dès qu'ils paroiſſoient les plus sûrs.

Combien les événemens qui ſe ſont ſuccédés depuis notre réunion n'ont-ils pas donné de poids à cette prévention ſur notre compte ! j'avoue de bonne foi que je m'y livrerois ſans ſcrupule ; ſi ma conſcience ne me rendoit un témoignage bien différent, ainſi je ne puis accuſer de témérité, mes compatriotes, les nations qui nous environnent, la poſtérité entiere, quand ils prononceront tous que nous avions rendu néceſſaires les malheurs de la France, en adoptant le projet de notre nouvelle légiſlation.

Pour détruire la nobleſſe, il falloit la calomnier, & nous l'avons fait; pour nous emparer des biens du clergé, il falloit poſer des principes injuſtes, & nous l'avons fait; pour abolir le gouvernement, il falloit le déclarer coupable de félonie, & nous

l'avons fait ; pour avoir une force irréſiſtible, il falloit enlever au prince la confiance des troupes, & nous l'avons fait; pour gagner l'affection du peuple, il falloit lui inſpirer de la défiance & contre le monarque & contre ceux qui agiſſoient en ſon nom, & nous l'avons fait; pour couvrir le deſſein de nos opérations, il falloit enivrer le peuple d'un eſpoir d'amélioration, & nous l'avons fait; pour nous rendre maîtres des mouvemens populaires, & en faire à notre gré un moyen de ſuccès par la terreur, il falloit ſoudoyer la vile populace & la coaliſer, & nous l'avons fait; pour nous l'attacher ſans retour, il falloit pallier ſes fureurs, applaudir à ſes forfaits, condeſcendre à ſes caprices, & nous l'avons fait; pour n'éprouver aucune gêne dans la ſuppreſſion de la magiſtrature, il falloit la rendre mépriſable, & nous l'avons fait; pour établir ſans contradiction l'autorité de nos décrets, il falloit annuller l'autorité royale, la dépouiller de ſa dignité, avilir le trône, nous emparer de ſa force, en nous attachant l'armée, & conſerver un ſimulacre de monarque juſqu'à ce que les peuples fuſſent accoutumés à s'en paſſer, & nous l'avons fait. Tant d'accord entre nos beſoins & notre marche, entre nos projets & le ſuccès que nos moyens nous ont procurés, ne montrent-ils pas la liaiſon néceſſaire qui ſe trouve entr'eux ? Eh quelle autre voie pouvoit nous conduire au but décidé ! un peuple, s'il n'eſt dans l'ivreſſe de l'enthouſiaſme, oublie-t-il les droits de la nature, le reſpect pour l'autorité dont il a l'habitude, les loix inviolables de la propriété ? étouffe-t-il la voix de la religion, le cri de la conſcience, les loix de la pudeur & de l'honnêteté publique ? perd-il toute meſure dans les ſentimens d'envie, de haine, de jalouſie, juſqu'à outrager l'humanité, & à ſurpaſſer la cruauté des bêtes féroces ? ſe livre-t-il avec joie à tous les excès de la vengeance & de la barbarie, & ſe fait-il une gloire de la fureur des monſtres ? Voilà cependant les ſcenes affreuſes dont le peuple François nous a rendus les témoins, voilà la route impie, ſacrilege,

cannibale, par laquelle nous nous sommes élevés au degré de puissance & d'autorité qui nous étoit nécessaire pour opérer le bouleversement de l'état.

Mais pour enivrer ainsi un peuple naturellement bon & généreux, pour fixer dans des accès d'une fureur qui va toujours croissant, un peuple léger & inconstant par caractere, pour faire voir l'image de la liberté dans les excès de la licence à un peuple accoutumé au joug d'une loi peu gênante, pour inspirer le mépris de la religion à un peuple qui s'honore de sa foi, & l'audace d'outrager un pasteur, à un troupeau qui le suivoit comme un pere; pour changer en indifférence, en mépris, en dérision, en insulte, le respect & la vénération d'un peuple pour ses souverains qu'il idolâtroit, & dont il ne compte les jours que par les bienfaits qu'il en a reçus; ne faut-il pas une nécessité indispensable de la part des hommes qui mettent en usage de telles pratiques? Les plus grands avantages sont-ils capables de compenser les maux qu'engendre cette affreuse corruption? Comment nommerons-nous donc l'attentat de ceux qui n'ont employé ces moyens que pour bouleverser un empire, avilir une nation qui avoit jusqu'à ce moment paru avec gloire, & sécher dans les cœurs, peut-être pour jamais, le germe de tout bien? Oui pour jamais, car il est difficile d'imaginer comment on pourroit retirer la France de l'abîme où vos pratiques l'ont plongée.

4o. *Peut-on remédier aux maux de la France?*

L'anarchie est pire que le cahos; on y trouve non-seulement le désordre & la confusion des principes, comme dans celui-ci, mais encore une répugnance presqu'invincible à leur réunion; une force active & puissante, qui les repousse & leur donne une inclination opposée à celle de leur nature. Comment y rétablir la premiere organisation?

Pour policer un peuple, il suffit de détruire la férocité de ses mœurs sauvages; ce sont les ronces

d'une terre nouvelle à défricher; on adoucit le cœur de l'homme comme la terre par une culture douce & patiente ; ce n'eſt qu'une force d'inertie qu'ils oppoſent aux ſoins du cultivateur : ils s'ouvrent par degrés, l'une aux rayons vivifians du ſoleil, & l'autre à la lumiere de la raiſon & à la chaleur du ſentiment. Il n'en eſt pas de même pour la terre épuiſée & devenue ſtérile, ni pour le cœur corrompu, & dégradé par l'habitude des vices. On régénere auſſi difficilement l'un que l'autre. Le travail en eſt long, & le succès très-incertain.

C'eſt d'après ces idées généralement avouées, & que l'expérience a toujours confirmées, qu'il faut juger de l'eſpoir qu'offre aujourd'hui l'état de la France : l'anarchie où nous la voyons, la profondeur de la dépravation où l'on a plongé le peuple, l'habitude des vices politiques & moraux qui vont les lui rendre néceſſaires, ne permettent d'entrevoir un changement dans cette nation infortunée, qu'après tous ces excès de calamités dont l'immortel Monteſquieu nous a tracé le récit & l'image dans l'hiſtoire des Troglodites.

Ne m'en croyez pas, Meſſieurs, ſur ma parole : je ne ſuis encore ici que l'écho de nos cenſeurs. Ce trait eſt le dernier dont ils peignent nos opérations. Ils m'ont paru preſſans dans les raiſons d'où ils tirent une conſéquence auſſi fâcheuſe ; vous en allez juger vous-mêmes.

La nouvelle organiſation qu'on prépare à la France, ne ſauroit s'établir. Si elle s'établiſſoit, elle ne ſauroit durer, en ſe détruiſant elle ameneroit un gouvernement des plus deſpotiques : Reprendre l'ancien gouvernement, d'après les réformes propoſées par le roi, & conſenties par les provinces, eſt encore l'opération politique, la moins longue & la moins difficile.

1°. Impoſſibilité d'établir la nouvelle organiſation.

Cette nouvelle organiſation eſt forcée de la part de la nobleſſe, du clergé, du gouvernement, du

ſouverain. Tout plie aujourd'hui, mais ſous le joug de la néceſſité, ſous la crainte des proſcriptions, à l'aſpect de l'appareil effrayant de l'ignominie & des tortures d'une mort violente. Cette baſe de la ſoumiſſion aux nouveaux décrets n'eſt pas ſeulement pour le peuple qui doit obéir, mais encore pour une grande partie des légiſlateurs modernes. Sur douze cents membres qui compoſent l'aſſemblée, il n'en eſt pas cent qui votent librement, qui ne conviennent en ſecret que les menaces ont étouffé leur voix, & empêché leur réclamation. Ne le voyons-nous pas? les premieres places ſont l'appanage d'un petit nombre ſur leſquels la témérité de la jeuneſſe, ou la hardieſſe & la fougue du caractere, promenent tour-à tour le droit de dicter les loix & de les rédiger. Ce ſont eux qui propoſent les motions; ce ſont eux qui les diſcutent, ce ſont eux qui intimident par des cris & des menaces, les membres que leur conſcience force quelquefois à une réſiſtance légitime; ce ſont eux qui ſe ſont aſſociés dans le lieu des aſſemblées, une cohorte d'auditeurs dévoués qui renforcent leurs clameurs & redoublent l'effroi que cauſent les menaces. Ce ſont eux que des ſatellites ſoudoyés ſont toujours prêts à ſeconder par les fureurs de la révolte, & par les machinations abominables qui privent de pain le tranquille habitant des villes, afin de le rendre ſéditieux. Ces faits ſont généralement connus, même avoués publiquement au milieu de vous, Meſſieurs, par quelques-uns de vos membres. Quelle confiance pourroit-on après ces lumieres, prendre en vos délibérations? Comment regarder comme des loix nationales, les complots de quelques hommes, animés d'un tel eſprit?

Ajoutez à cette nullité des loix, l'impoſſibilité de leur donner une force contre les infracteurs. Les loix péſeront toujours ſur cette claſſe de la nation qui n'a que ſon induſtrie pour vivre, & c'eſt dans cette claſſe, que vous avez mis toute la force publique. L'employera-t-elle contre elle-même? Elle vous a ſi utilement ſervis pour détruire l'autorité légitime. Croyez-vous, qu'elle ſe prête de même à rétablir

des loix dont vous lui avez appris à trouver le joug insupportable ? Voyez comme elle a reçu vos décrets, & à quoi lui ont servi ces abolitions des droits de chasse, de dîme, de gabelle, &c., &c., &c. Tout ce qui favorisera ses passions, vous le lui verrez accepter avec chaleur, & outrer dans la pratique; mais malheur à vous-mêmes, si vous vouliez contraindre ou gêner ses emportemens. Vous l'avez bien senti; & votre condescendance pour les excès auxquels elle s'est livrée, fait voir que vous n'avez été si modérés, que parce que la crainte agissoit sur vous.

Nouvelle impossibilité, prise de la nature même, de la nouvelle organisation. Elle détruit tous les priviléges des provinces; elle met les coutumes & les habitudes de ces hommes, pour qui elles sont presque l'unique raison, en contradiction avec elles-mêmes; elle sépare les héritages, impose une nouvelle association d'intérêt, change les rapports de justice, de service divin, de poids, de mesures; substitue, ainsi, un langage nouveau, des mœurs nouvelles, à une routine qui étoit devenue héréditaire, & le fond de l'éducation domestique. Il y a long-tems que je prévoyois une résistance insurmontable à cette nouvelle division du royaume, à cette abolition des usages des provinces, à ce changement des tribunaux. L'insurrection qui commence à se manifester vérifie mon présage. La Bretagne se réunit pour s'opposer au démembrement de sa constitution. Le cambraisis proteste contre vos innovations. Le Languedoc déclare sa constante adhesion à ses anciennes formes. Le Peuple de Metz prend sous sa protection son parlement, qui s'éleve contre vos décrets. Le Hainaut veut s'assembler pour s'occuper légalement des intérêts de sa province, tout se remue & s'agite. Le Béarn verra-t-il tranquillement que vous ôtez à nos souverains le titre de roi de Navarre; le Dauphiné, parce que vous proscrivez son député, parce qu'il ose s'effrayer des suites de toutes vos cabales? Quel jour affreux sa justification ne jette-t-elle pas sur vos démarches ? Les provinces souffriront-elles, parce

que vous avez décrété de vous emparer des biens eccléſiaſtiques, que vous en groſſiſſiez le tréſor public; que le revenu qui ſe conſommoit au milieu de leurs foyers, en ſoit tranſporté dans la capitale; qu'au lieu de ſervir au ſoulagement de leurs pauvres, au ſervice divin dans leurs temples, on en faſſe le ſalaire des députés qui les leur enlevent, ou la reſſource des créanciers de l'Etat? Comment avez vous pu vous flatter d'une condescendance auſſi déſintéreſſée, auſſi criminelle pour les repréſentans des communes dans chaque province?

Mais abrégeons dans une matiere auſſi vaſte, & contentons-nous d'aſſigner les principales cauſes d'impoſſibilité dans le projet que vous avez conçu, d'oter à la religion catholique ſon titre de dominante & d'admettre indiſtinctement tous les cultes, de détruire le célibat des prêtres, d'ériger en loi le droit du divorce, de ne faire du Souverain qu'un ſecrétaire d'état; de l'armée, qu'une milice bourgeoiſe; de l'état entier, qu'une ligue fédérative à l'exemple des provinces Américaines; de traveſtir les Ambaſſadeurs en Conſuls de places de commerce; les gouverneurs des provinces, en commiſſaires de milice; enfin, pour dire le mot de l'énigme, de réaliſer cette chimere de Bayle, la république des Athées; mais vous ſavez quelle fin infaillible on lui a produite, & c'eſt celle qu'on croit réſervée à votre nouvelle légiſlation, ſi elle pouvoit s'établir.

2o. La nouvelle forme de gouvernement ne ſauroit durer.

Quelque puiſſant que ſoit un reſſort, il n'eſt pas abſolument impoſſible de trouver une force ſupérieure qui le tende & le maîtriſe; mais il ne faut pas qu'elle ſe relâche un inſtant, ſi l'on ne veut que la réaction prévaille à ſon tour, & ne l'emporte ſur la cauſe comprimante. Or ce ſeroit la poſition de la France, ſi la nouvelle légiſlation pouvoit s'établir. L'autorité ſouveraine avilie tendroit à

ſe relever, & les moyens ne manqueront jamais à un prince habile & ambitieux. Eh quoi ! vous-mêmes, Meſſieurs, vous, les plus ardens deſtructeurs du trône, vous deviendriez les plus zélés reſtaurateurs du deſpotiſme, ſi le monarque vous confioit ſes intérêts. Ne l'avez-vous pas craint, & le décret qui a exclu un de vos membres du miniſtere, n'en eſt-il pas la preuve?

Le riche, l'homme en dignité ne feroit pas moins empreſſé de faire rejaillir ſur ſes enfans l'hommage flatteur qu'il achetera toujous au pauvre, ou la reconnoiſſance dont on paieroit ſes ſervices. Vous vous êtes trahis vous-mêmes dans le projet de ce prétendu ſénat qui devoit ſuccéder à la premiere nobleſſe dont vous décrétiez la ſuppreſſion. Ne vous a-t-il pas paru néceſſaire de conſerver cet ordre, puiſqu'en déracinant ces vieux chênes qui réſiſtoient à la durée du temps, vous les remplaciez par vos noms qui, d'abord, comme le grain du ſenevé, devoient croître à l'ombre de vos ſervices, & égaler dans la ſuite des ſiecles, ces têtes antiques que vous abattiez impitoyablement ? Qu'auriez-vous dit, ſi un mauvais plaiſant avoit remis à cette occaſion, ſur le théâtre, la comédie de Grégoire devenu roi dans un rêve, & qu'un ſecond rêve refait Grégoire ! la plaiſanterie vous auroit paru un crime de leze-nation; mais vous regardez comme un droit de la liberté de jouer la religion, de traduire ſes miniſtres ſur la ſcene, & de rappeller au peuple les erreurs & les égaremens d'un prince foible. Quelle eſt donc votre équité ?

Autre chimere que celle d'un droit égal *de tous à tout*, de la confuſion des conditions ; ce feroit vouloir aſſimiler un grand état à la république de Raguſe, & vous êtes trop ſavans en politique. Rome put tirer ſes magiſtrats de la charrue, tant qu'elle ne poſſeda que quelques acres de terre en Italie ; elle eut beſoin de nommer des généraux & des proconſuls élevés ailleurs que dans les atteliers ou au milieu des travaux ruſtiques, lorſque ſa puiſſance eut franchi les Alpes & la Méditerrannée

ſanée. Quoi! parce que nos avocats & nos procureurs peuvent, dans ce moment, travailler à un code politique, vous croiriez trouver toujours dans leur ordre, des hommes capables de manier les intérêts des nations, de quitter la plume pour prendre l'épée; & de conduire, comme Turenne, les travaux d'une campagne ſavante, en venant de demêler la juſtice d'une cauſe, au travers du labyrinthe de la chicane? Non, la nature qui ſemble avoit fait un effort de nos jours, ne vous a point promis de renouveller ſes prodiges. Croyez moi, ſans attacher les hommes aux conditions, & les emplois à la naiſſance plutôt qu'au talent, laiſſez cependant s'établir une habitude de vocation qui prépare le citoyen, dès ſon enfance, pour les emplois auxquels il pourra prétendre. Si de la timide colombe il ne ſauroit ſortir un aigle au vol hardi, vous ne ſauriez non-plus faire un général d'armée, ni un miniſtre d'affaires étrangeres, d'un cordonnier ou d'un avocat. L'épreuve que vous en faites dans vos diſtricts municipaux, même dans la capitale, vous prouve cette vérité. Que l'épicier vacque à ſon commerce, que le négociant calcule ſes profits dans ſon comptoir, & qu'il laiſſe à cette claſſe d'hommes, qui n'a beſoin que d'une décoration ou de la gloire d'entendre dire qu'elle a bien ſervi l'état, qu'il lui laiſſe, dis-je, le ſoin de l'adminiſtration civile & du repos public. Notre ſiecle peut être celui de la préſomption; mais l'orgueil, la bonne opinion de nous-mêmes, ne ſont pas le talent.

Vous voulez un gouvernement municipal, & vous le croyez durable? Rendez-le donc propre à faire la ſûreté publique. On voit bien que vous tendez, par cette adminiſtration, à un gouvernement populaire; mais d'où prendrez-vous les moyens d'aſſurer ſa confiance? Eſt-ce l'exemple de la municipalité de Paris, l'accord & l'harmonie qui regnent entre ſes membres, la réſiſtance qu'en éprouvent vos décrets & le ménagement que vous êtes obligés d'avoir pour les diſtricts, qui fondent votre eſpérance? Eſt-ce la ſûreté des perſonnes, l'abondance

des provisions, la promptitude du secours contre les violences populaires, les égards & la considération dont y jouissent les citoyens sages & tranquilles, qui vous font préférer ce genre de police à celui que vous avez regardé comme abusif ?

Cet essai présage les mêmes succès dans les autres municipalités. Vous en ferez une source de division par le choc des intérêts & des prétentions ; vous multiplierez les brigues, & par elles les querelles les divisions ; vous donnerez aux ignorans le droit de conduire les affaires, aux présomptueux celui de tout oser ; chaque municipalité va s'isoler, jalouser sa voisine, la contrarier pour se venger, si elle paroît supérieure, interrompre ainsi cette harmonie qui réunit toutes les parties d'un vaste état, le lie en un corps, & permet à l'esprit du gouvernement qui doit être un, de circuler avec facilité jusques aux extrémités, & d'y répandre la force & la vie qu'il a puisée dans le cœur. Souvenez-vous de la fable de Menennius : le triste état où Paris s'est vu réduit, n'a dû que trop vous en fournir l'application. Déjà tout languit, parce que vous arrachez le laboureur à sa charrue afin de l'entraîner au conseil politique, l'artisan à son attelier, le commerçant à ses affaires, l'homme de loix à son étude ; que sera-ce quand vous en aurez fait autant de sénateurs ? Mais craignez leur ressentiment lorsqu'au retour du conseil une famille en pleurs demandera à son pere une nourriture qu'il ne lui aura point gagnée, lorsqu'une épouse désolée lui apprendra la demande pressante d'un créancier qui menace de saisir sa couche. Ne maudira-t-il pas votre prétendue liberté civile ? Ne regrettera-t-il pas ce repos dont il jouissoit après la fatigue de la journée, lorsque votre nouvelle organisation l'obligera de s'armer d'un mousquet, & d'aller, aux dépens de son sommeil, veiller à la tranquillité des autres ? Pensez-y, Messieurs, & soyez assez prudens pour ne pas abuser de la crédulité d'un peuple bon & facile, pour ne pas vous exposer à son ressentiment & à sa juste vengeance, quand une cruelle expérience lui aura fait connoître l'égarement où vous l'avez jetté.

3°. Elle feroit fuivie d'un gouvernement plus defpotique.

Vous qui redoutez le defpotifme, fachez voir que vous en préparez un plus dur & plus infupportable que celui que vous prétendez détruire. Le peuple défabufé fe jetrera avec un abandon d'autant plus entier dans les bras du fouverain, qu'il ne verra autour de lui que les triftes effets de fa rébellion. Il ne trouvera de sûreté que dans l'obéiffance la plus aveugle pour réparer les excès de fa licence, il fe dévouera fans réferve aux caprices même d'un maître, de peur de conferver encore un refte de pouvoir légiflatif qui l'a rendu fi malheureux. Ceft la raifon, c'eft l'expérience qui nous préfagent cette deftinée. Si nous fommes affez bons pour nous livrer à vos confeils, foyez, Meffieurs, affez fages & affez généreux pour ne pas faire de notre confiance en vous, la fource de tant de maux.

Corrigez les abus, c'eft bien fait; mais rendez-nous cet ordre de chofes qui nous a fi bien réuffi. Vous avez befoin de foutenir le crédit de l'état, de fournir à fes dépenfes; eh bien! nous fommes-nous jamais refufés à vos demandes, quelqu'exceffives qu'elles fuffent? Mais pourquoi nous avilir aux yeux des nations étrangeres par la ridiculité d'un décret qui nous déchauffe? Avez-vous pu, fans rire, ou plutôt, fans rougir de vous-mêmes, ôter vos boucles & condamner toute la France à l'uniformité de la chauffure? Pouvez-vous, fans croire exciter la pitié, recevoir pour l'état des dons d'anneaux, &c. &c, &c. O France, quelle eft ta détreffe, s'il te faut de pareils, fecours? Ceci ne feroit que rifible, Meffieurs, fi tous vos décrets ne portoient atteinte à la propriété, à la tranquillité publique. Mais vous favez que le facrifice généreux de vos boucles a excité l'indignation du peuple contre ceux qui ne marchoient pas fur vos traces, contre les femmes qui ofoient encore porter des boucles à leurs oreilles, & la maniere dont elles en ont été

punies. Eh ! ces attentats ne vous ouvrent pas les yeux ?

Ah ! je vous en conjure, ayez pitié de nous, s'il en eſt encore temps, ayez pitié de vous-mêmes. Sylla put ſe laſſer dans Rome de meurtres & de carnage, & ſe faire une vieilleſſe tranquille parmi un peuple que ſa dictature avoit cruellement tourmenté ; mais les décemvirs ſouleverent enfin le peuple par leurs excès. Rendez-nous notre roi tel qu'il a toujours mérité & obtenu nos hommages & notre amour ; écoutez ce qu'il veut faire pour ſon peuple, & nous ſerons certainement heureux. Rendez-nous une reine qui nous fut toujours chere par ſa bienfaiſance, & qui s'eſt acquiſe par ſon courage héroïque, de nouveaux droits à notre reſpect & à notre admiration. Rendez-nous notre gouvernement épuré de ſes abus, comme le demandoient le ſouverain & la nation, & la France ſera comme ci-devant, l'objet de la jalouſie des autres peuples ; rendez-nous notre adminiſtration dégagée de toutes les entraves de la cupidité, comme elle nous a été propoſée, & nos fortunes ne ſeront plus vexées ; rendez-nous nos tribunaux dépouillés de tous les ſubterfuges de la chicane, & nous verrons renaître le repos dans nos villes & dans nos campagnes ; rendez-nous notre armée ſoumiſe aux juſtes loix de la milice, & nous ſerons à l'abri de toute crainte du dehors, rendez-nous nos loix rétablies conformément aux droits de la nation, à ſa liberté, & nous aurons une conſtitution propre au bonheur & à la proſpérité de l'empire ; rendez-nous la forme de l'état, & les ordres qui l'ont toujours conſtitués dépouillés des priviléges onéreux, auxquels ils renoncent eux-mêmes, des droits excluſifs aux places pour ne pas éteindre l'émulation, & nous verrons renaître cette émulation de vertus & de ſervices qui ont porté ſi loin la gloire du nom françois ; rendez-nous l'ordre du clergé avec ſes poſſeſſions mieux diſtribuées, ſurveillées avec plus de ſoin, & nous aurons des miniſtres plus vigilans, & une religion plus épurée.

Eh quoi ! la gloire d'avoir contribué à un renouvellement ſi ſalutaire, ne vous ſuffiroit donc pas ?

elle eſt infaillible, & déjà nos cœurs ſe préparoient à vous élever un monument auſſi durable que l'empire qui vous auroit dû ſa nouvelle ſplendeur. Pourquoi lui préférez-vous un honneur au moins bien incertain, & que vous fondez ſur tant de calamités? Pourquoi, quand même le ſuccès ſeroit inconteſtable, nous le faites-vous acheter par des maux beaucoup plus grands que le bien que vous nous deſtinez? Il étoit une voie ſi facile de nous mener au bonheur, & vous en avez choiſi une qui eſt impraticable, & qui nous égare? Des ſignes certains vous avertiſſent de l'inutilité de vos travaux, & vous vous obſtinez dans vos projets? Ne voyez-vous pas déjà un grand nombre d'entre vous, ſe retirer, pour ne plus participer à la ruine de la France, un plus grand nombre que vous avez retenus par vos défenſes & qui auroient diſſous votre aſſemblée? Entendez ceux qui ont pu ſe mettre à l'abri de vos reſſentimens, ſe condamner comme vos complices, ſolliciter par un aveu humiliant, le pardon de la trahiſon qu'ils faiſoient à l'état, lorſqu'ils délibéroient avec vous, vous inviter par leur exemple, à un amendement tardif ſans doute, mais encore ſalutaire.

Je finis, Meſſieurs, en formant le vœu d'un cœur dévoué au bien public, celui de vous voir prendre en conſidération, les réflexions que je viens de mettre ſous vos yeux, & de les faire ſervir au bonheur de notre patrie commune.

FIN.